

Vers la formalisation de l'EMAPE au Mozambique

Avec une main d'œuvre [estimée entre 100 000 et 300 000](#) personnes, le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) au Mozambique est responsable d'une part importante de la production minière du pays, en particulier pour les minéraux comme l'or.

Cependant, les mineurs, véritable épine dorsale du secteur EMAPE, ont du mal à tirer le meilleur parti des minéraux et des métaux qu'ils extraient. Pour relever ces défis, le gouvernement mozambicain a élaboré en 2017 une feuille de route pour le secteur de l'EMAPE qui prévoit notamment de travailler avec les coopératives en vue d'une formalisation qui relève les défis au-delà du simple processus de légalisation.

La formalisation passe également par la mise en œuvre de bonnes pratiques minières (production, santé et sécurité, impact environnemental) et par l'amélioration de la viabilité économique des coopératives pour assurer leur pérennité.

"Au départ, nous ne savions pas comment partager les bénéfices ou calculer les profits ou les coûts opérationnels. Nous nous concentrons sur l'extraction et sur les ventes", explique José Daniel Vilanculo, vice-secrétaire et responsable de la communication de la coopérative Sonhos de Indudo (Inhambane) qui extrait et traite l'argile. " Depuis que nous travaillons avec le projet, nous avons commencé à prendre en compte tous ces critères, en soustrayant du bénéfice les dépenses qui concernent la fabrication des briques. "

En 2021, le [programme gouvernemental MAGTAP \(Mining And Gas Technical Assistance Project\)](#) a commencé à mettre en œuvre une partie de cette feuille de route, en se concentrant sur la formalisation de zones pilotes EMAPE et le développement d'un système de services de vulgarisation. Il s'agit de services ou de systèmes destinés à un groupe et/ou à un secteur économique donné afin de soutenir son amélioration dans des domaines tels que le niveau de vie, la production, les méthodes et techniques, etc.

L'éducation est un autre exemple de services de vulgarisation bénéfiques aux coopératives, en particulier *"l'éducation autour de l'appartenance à une coopérative. Aujourd'hui, n'importe quel membre de Yapa peut expliquer ce qu'est une coopérative, comment elle émerge, comment elle s'organise sur la base des statuts, des règles. Grâce à la formation, l'attitude autour de l'appartenance à une coopérative a beaucoup évolué. Chaque membre a maintenant le sentiment d'être propriétaire",* a déclaré Artur Brito, président de la coopérative Yapa.

Le projet est mis en œuvre par un partenariat composé de Levin Sources et de l'Alliance for Responsible Mining (ARM), avec le soutien de Genesis Lda.

Sélectionnée pour son expertise technique en matière de gouvernance minière et de formalisation de l'ASM à travers l'Afrique, l'équipe du projet soutient la formalisation et les bonnes pratiques sur quatre sites coopératifs et développe des outils qui peuvent être utilisés au-delà des zones pilotes sélectionnées. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Soutenir le processus de formalisation et la mise en œuvre de bonnes pratiques minières dans trois zones pilotes par le biais d'un soutien adapté de quatre coopératives ASM.
- Aider au renforcement continu des capacités des fonctionnaires du gouvernement en les impliquant dans la mise en œuvre des services de vulgarisation fournis par l'équipe du projet.
- Développer des recommandations pour les systèmes de services de vulgarisation après la mise en œuvre du projet.

Le projet a travaillé avec quatre coopératives, dont Sonhos de Indudo et Yapa, sélectionnées selon les directives du gouvernement et une évaluation des bonnes pratiques. Les critères comprenaient l'organisation et la gouvernance des coopératives, les informations et la dynamique de production, la santé et la sécurité et la légitimité de l'EMAPE. Les sites couvrent les métaux et minéraux suivants extraits au Mozambique :

- A Tete : une coopérative/PME d'or
- En Zambezia : une coopérative qui exploite des pierres précieuses, dont la tourmaline et le béryl, et des minéraux industriels comme la tantalite.
- À Inhambane : deux coopératives extraient de l'argile qui est ensuite transformée en matériaux de construction et à d'autres fins (poterie, cuisinières, etc.).

Travailler avec les coopératives sur la formalisation de l'EMAPE : une approche participative

Le projet a démarré par une **évaluation des sites et des zones minières**. À la suite de discussions multipartites avec le gouvernement, les services provinciaux et les membres des coopératives, l'équipe du projet a rédigé des **plans d'action pour chaque coopérative, axés sur les questions les plus critiques** pour soutenir le processus de formalisation. Les coopératives ont joué un rôle essentiel dans la finalisation de chaque plan d'action.

Cette approche participative a été la clé du succès du projet jusqu'à présent. *"J'ai aimé la façon dont les experts du projet ont intégré la réalité des mineurs sur le terrain, en enseignant aux membres de la coopérative en face à face lors de discussions ouvertes. Si l'un de nos membres avait une question, il pouvait s'adresser directement à ces personnes, et la plupart des sujets étaient résolus"*, a déclaré M. Brito.

Les activités entreprises selon les plans comprennent :

- **Soutien en matière d'organisation et de gouvernance.** Cela comprend la révision des statuts de la coopérative, en s'assurant que tous les membres connaissent et acceptent leur contenu, et une meilleure définition de la gouvernance interne de la coopérative en clarifiant ses principales structures et rôles.
- **Soutien juridique et pour l'accréditation**, y compris la publication officielle des documents de la coopérative et la définition de la zone désignée EMAPE pour l'approbation du ministère. Par exemple, grâce à son travail avec le projet, la coopérative Sonhos de Indudo a pu *"s'enregistrer officiellement en publiant ses*

statuts dans le Bulletin officiel de la République du Mozambique. Nous avons toujours voulu le faire, car c'était notre talon d'Achille", explique M. Vilanculo.

- **Création et formation de comités de santé, d'hygiène et de sécurité au travail.** Les mineurs ont été formés à l'identification et aux mesures d'atténuation des risques et des dangers.
- **Formation technique et renforcement des capacités** sur les techniques améliorées de traitement des minéraux et développement des infrastructures sur les sites miniers.
- **Introduction à l'évaluation et à la gestion des incidences sur l'environnement,** et essai de solutions de rechange à l'utilisation du mercure pour l'extraction de l'or.
- **Analyse de marché et plan de marketing** pour les produits en argile, Vilanculo déclarant que *"grâce au projet, notre travail est connu à l'échelle nationale et internationale"*.

Tout au long du projet, les partenaires ont suivi une approche qui permet aux mineurs de s'approprier au maximum le processus. Par exemple, en juin 2022, les partenaires ont organisé une session de suivi et d'évaluation (S&E) à la coopérative de Zambezia, au cours de laquelle les mineurs ont partagé leur niveau de satisfaction et les activités qu'ils ont appréciées ou non.

Dans l'ensemble, les participants ont déclaré être satisfaits des interventions du projet, de l'apprentissage qu'ils ont tiré des techniques de mise en œuvre et de la manière dont il a amélioré la coopérative. *"J'apprécie la vision que le projet a apportée, y compris la formation, car elle nous a aidés à aborder notre travail d'un point de vue technique plutôt qu'archaïque"*, a expliqué M. Vilanculo.

Le principal défi à ce jour est le retard dans le processus d'approbation de la zone désignée EMAPE où les mineurs opèrent, ce qui est une condition pour que tous les mineurs artisanaux puissent extraire des minéraux et des métaux.

Renforcement continu des capacités des fonctionnaires : préparer le terrain pour la mise en œuvre des services de vulgarisation.

Les représentants du gouvernement ont été impliqués dès les premières activités, notamment dans les évaluations initiales, la validation des plans d'action pour les coopératives et le soutien à la mise en œuvre des activités et services décrits ci-dessus.

Les membres du département EMAPE du Ministère des Mines et de l'Energie (MIREME) et les représentants des services miniers provinciaux ont rejoint plusieurs missions techniques. Ils se sont chargés de partager les apprentissages avec les membres de leurs équipes par le biais de présentations sur chaque activité mise en œuvre sur les sites miniers.

En outre, toutes les actions avec les coopératives sont documentées par l'équipe du projet dans des "fiches d'opération", qui sont des guides simples résumant les processus et les méthodes pour reproduire des activités similaires dans d'autres zones minières.

En juillet 2022, le consortium a organisé une **"formation des formateurs"** pour environ 30 représentants de MIREME, à travers différentes fonctions et différents sites. Les sujets abordés comprenaient la santé et la sécurité au travail, le traitement gravimétrique (pour

capturer l'or), la maintenance des équipements et le dynamitage doux pour l'extraction des pierres précieuses. La session s'adressait aux fonctionnaires gouvernementaux responsables du soutien et du développement du secteur des EMCP, qui superviseront la prestation des services de vulgarisation.

Finalisation du projet

Le projet est désormais entré dans sa phase finale, puisqu'il achèvera ses activités en octobre 2022. Les partenaires ont achevé le dernier chantier et ont évalué, à travers des discussions avec les acteurs locaux, les progrès réalisés sur les sites de coopération.

Les partenaires ont également organisé un atelier avec le gouvernement en septembre pour leur présenter des recommandations pour les systèmes de services de vulgarisation au-delà de la durée du projet. L'atelier a été complété par un rapport de fin de projet qui comprend des recommandations pour consolider les apprentissages qui peuvent être mis en œuvre.

